



FICHE PROGRAMME

2024-2025

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

MERCREDI 14H À 16H ET DE 17H À 19H

Maison des Moais - Salle Giacometti 38950 ST MARTIN LE VINOUX

DATES	THÈMES	À APPORTER
02 Octobre	"Soleil automnal" Évocation d'un été indien	<i>Découverte du support de l'année</i>
06 Novembre	"Ondulations" Réalisation d'un tableau avec mouvements de feuillages agrémentés de plantes et fleurs	<i>Rien</i>
04 Décembre	"Noël vaporeux" Réalisation d'un centre de table pour les fêtes	<i>Le support rectangulaire blanc de Noël 2023.</i>
08 Janvier	"Graphisme" Composition moderne, épurée accompagnée de fleurs de caractère	<i>Le support de l'année, agrafeuse + agrafes</i>
05 Février	"Fête du citron" Mise à l'honneur du jaune vivifiant	<i>Le support de l'année ainsi que 3 citrons jaunes</i>
12 Mars	"Bulbeuses en fête" Réalisation d'un triptyque floral	<i>3 boîtes de conserve de 3 tailles différentes vidées et lavées, enlever les étiquettes</i>
02 Avril	"Bouquet printanier" Réalisation d'un bouquet bulle coloré	<i>Rien</i>
07 Mai	"Jeux de lignes" Composition champêtre avec une ligne horizontale	<i>Le support de l'année et 3 lianes de lierre petite feuille de 30 à 50 cm</i>
04 Juin	"Mercerie" Création d'une composition avec des accessoires de confection	<i>1 support de son choix et une ou des décorations en lien avec le thème.</i>

MATÉRIEL À APPORTER : Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, règle, toile cirée de ±1m x 1m, agrafeuse + agrafes, cutter + lames, crayon + papier, appareil photo, cure-dents et pics à brochettes, contenant pour transporter vos compositions.

INSCRIPTIONS	Marie Hélène Renaud	06 03 03 31 37	contact@floriscola.fr
ANIMATRICE	Dominique Ferrier	06 75 67 39 99	ferrier.domi@oobien.com
RESPONSABLE FLORISCOLA ACTIVITÉS	Laure Anne Deshairs	06 09 22 57 29	laureannedeshairs@gmail.com

TARIFS/PAR PERSONNE	MODALITÉS
*ADHÉSION FLORISCOLA : 10 € SUPPORT DE L'ANNÉE : 5 €	IMPORTANT : pour cette année un seul chèque à régler lors de l'inscription Floriscola, comprenant l'adhésion à Floriscola et le support. *SOIT UN MONTANT TOTAL DE 15€ (La carte de membre de l'Association vous sera transmise par l'animatrice).
PRIX DE L'ATELIER : 33€	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque à établir à l'ordre de l'Asso Famil de St Martin le Vinoux.
*ADHÉSION ASSOCIATION FAMILIALE	*Montant non défini à ce jour à régler lors du 1° atelier Chèque à établir à l'ordre de l'Association Familiale de St Martin le Vinoux.
*Chèque Adhésion et Support à établir à l'ordre de Floriscola avec la fiche adhésion/inscription et à expédier à Marie-Hélène RENAUD 12 rue de Poisat 38320 EYBENS	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.